

COMPTE RENDU SOMMAIRE CONSEIL MUNICIPAL DU 4 novembre 2014 DE LA COMMUNE D'AVERNES

Date de convocation : L'AN DEUX MILLE QUATORZE
30/10/2014
Date d’Affichage : le QUATRE NOVEMBRE à VINGT ET UNE HEURES
30/10/2014

Nombre de conseillers : Le Conseil municipal légalement convoqué, s’est réuni sous la présidence de
En exercice : 15 **Monsieur Daniel BAILLEUX**
Présents : 15
Votants : **15** **Etaient présents :** D.BAILLEUX- P.FURLAN- Ch. LEHETET –P.VACHER- MT GLÜCK – N.GOUZI
E. HIBON - S.POULAIN-DUVAL - CH. MARCHAND-TARDIF- CH.NOBLIA – G.DEMARET – D.LESNÉ
V. ANTOLOTTI – V.LEGEAY - F. MAIRE

M. E. HIBON a été élu secrétaire.

Délibération N° 2014 – 50

Objet : PROPOSITION LISTE DE COMMISSAIRES POUR LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Le Maire informe que suite aux élections municipales de mars 2014, il est urgent de renouveler les membres de la commission communale des impôts directs.

Il est nécessaire de présenter 12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants et la Direction Générale des Finances Publiques désignera 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

Le Conseil municipal a désigné après délibération, 12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants selon tableau joint en annexe.

Délibération N° 2014 – 51

Objet : Taux de la taxe d’aménagement pour 2015 et exonérations facultatives

Le conseil municipal, à l’unanimité des membres présents,

DECIDE de fixer le taux de la taxe d’aménagement à 3 % à compter du 1^{er} janvier 2015, pour une durée illimitée
DECIDE d’exonérer les abris de jardin indépendants de moins de 20 m2.

- L’ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 21 h 30.